

**Encore un nouveau transfert de charge: de combien de millions supplémentaires le Canton veut-il charger Bienne pour l'assistance sociale ?**

Cette intervention parlementaire ne vise pas à savoir si la politique publique est juste, mais remet en cause le nouveau financement proposé par le Canton.

Le Canton, pourtant dans une situation financière plus favorable que la Ville de Bienne, continue de transférer des coûts de manière massive vers les communes. Après les transports scolaires, l'ancienne « 10<sup>e</sup> année », cette fois-ci c'est au tour du Grand Conseil qui charge encore davantage les communes dans le domaine de l'aide sociale.

Le Grand Conseil a accepté en date du 4.9.2019 la motion 131-2019 Krähenbühl (Unterlangenegg, SVP) Selbstbehalt setzt wirksame Anreize bei der wirtschaftlichen Sozialhilfe.

Actuellement, les communes doivent déjà prendre en charge la moitié des coûts de l'aide sociale. Celles qui ont une structure sociodémographique difficile supportent déjà aujourd'hui des coûts déjà très élevés proportionnellement à leur taille, spécialement Bienne qui a de plus un taux élevé de logements vacants. Les causes de ce taux élevé sont clairement exogènes.

La motion 131-2019 veut encore charger davantage les communes en fixant un socle de base pouvant aller jusqu'à 20% qu'elles devraient prendre en charge.

Nous souhaitons que le Conseil municipal apporte des réponses aux questions suivantes :

- Quelle charge financière supplémentaire cette motion va-t-elle occasionner ?
- Quelles mesures va prendre la Ville pour réduire au maximum l'impact négatif de cette mesure ?
- La Ville de Bienne dispose-t-elle d'une stratégie pour que le Canton cesse de transférer ces coûts sur les communes, spécifiquement sur Bienne ?
- La Ville va-t-elle demander une compensation au Canton pour ses charges supplémentaires ?



**Parti Radical Romand**  
Pascal Bord



**Parti Socialiste Romand**  
Glenda Gonzalez Vidal Bassi



**SP**  
Alfred Steinmann



**FDP**  
Andreas Gerber



**Les Verts**  
Christoph Grupp



**Passerelle**  
Titus Sprenger